



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Projet de loi de finances pour 2019 - Tourisme social

Question écrite n° 13407

Texte de la question

M. Bruno Joncour attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la suppression de la ligne budgétaire consacrée au tourisme social dans le projet de budget 2019 au titre du programme 134. La Fédération « Vacances et Familles », qui a largement contribué à l'effort national en prenant de nombreuses mesures suite aux baisses de subventions, voit sa capacité à agir auprès des familles vulnérables particulièrement affaiblie. Depuis 1962, elle a permis à des familles défavorisées de construire un projet de vacances et de le concrétiser dans l'un des 300 lieux d'accueil proposés. Ce sont 4 000 personnes qui bénéficient chaque année d'un accompagnement assuré par des équipes de bénévoles. Or le PLF pour 2019 prévoit de supprimer cette ligne budgétaire de l'action 21 « développement du tourisme » sur laquelle figurait la subvention annuelle versée par la direction générale des entreprises à « Vacances et Familles ». Dans l'attente des résultats de la réunion du comité interministériel prévue en 2019 sur le tourisme social, il lui demande si le Gouvernement entend rétablir la subvention du programme 134 pour permettre à la Fédération de poursuivre son action de lutte contre l'exclusion et de développement du tourisme intérieur sur les territoires.

Texte de la réponse

Un amendement des députés adopté dans le cadre de la discussion du projet de loi de finances 2019 à l'Assemblée nationale a abondé de 140 000 € la ligne budgétaire de l'action 21 « développement du tourisme » du programme 134, pour financer la politique relative à l'accès de tous aux vacances et maintenir les subventions aux deux associations œuvrant dans ce secteur, « vacances et familles » et « vacances ouvertes ». La question des modalités de financement de ces deux associations, en particulier la mise en place d'un guichet unique, devra être abordée dans le cadre du comité interministériel du tourisme consacré au tourisme social et solidaire prévu en novembre 2019 afin de trouver une solution pérenne pour assurer le financement des actions menées par des associations dont la finalité n'est pas questionnée.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Joncour](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13407

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie et finances](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 octobre 2018](#), page 9198

Réponse publiée au JO le : [1er janvier 2019](#), page 12395